

DÉLIBÉRATION N° SIE_2024_0022

DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 09 / 12 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Syndical du S.I.E de la Mercantine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Président, Michel BLASER.

Date de convocation : 28 / 11 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
4	4			
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	4			

Étaient présents : M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, M. Régis LACROIX, Mme Catherine FORESTIER,

Procuration(s)

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) : M. Julien BUFFAUT, M. Romain VOLATIER

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : M. Marcel RENAUD

OBJET : DIEHL – APPROBATION DE DEVIS

Monsieur le Président informe l'Assemblée de son souhait de procéder à l'acquisition d'un nouveau dispositif de relevé de compteur. Il explique que ce dispositif IZAR est une tablette utilisée pour la configuration et le relevé radio des compteurs intelligent. Le logiciel IZAR@MOBILE 2 est préinstallé sur la tablette. Les données relevées sont transmises par le récepteur et transférées au logiciel de gestion.

Il présente le devis n°2016841-00 reçu et analysé en mairie en date du 31 octobre 2024 de la Société DIEHL Metering à la somme de 3 590 € HT soit 4 308 € TTC comme suit :

- IZAR TABLET SAMSUNG GALAXY TAB ACTIVE 3** (8 pouces)	690.00 € HT
- IZAR@MOBILE 2 ANDROID- READING XLS 2000	
o Logiciel jusqu'à 2000 pts	1 200.00 € HT
o Logiciel FTB 22	500.00 € HT
- IZAR OPTO HEAD BLUETHOOOTH 2	350.00 € HT
- INTERVENTION (formation et mise en service)	850.00 € HT

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ, le Conseil Syndical :

- **VALIDE** la mise en place de ce dispositif pour la relève des compteurs
- **VALIDE** le devis n°2016841-00 de la Société DIEHL Metering à la somme de 3 590 € HT, soit 4 308 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 039-253900302-20241209-SIE_2024_0022-DE

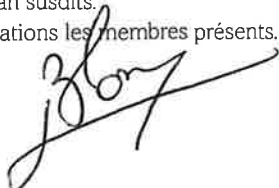


Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président, Michel BLASER




Siège social : Mairie - Siret : 25390030200014
230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD
03.84.42.32.46 siemercantine@maisod.fr